



MAIRIE DE LA GRAVE - LA MEIJE

Séance du : 05 Juillet 2021
Date de convocation : 29 Juin 2021

Délibération du Conseil Municipal N°2021-063 Sécurisation du réseau d'alimentation en eau potable : plan de financement

L'an deux mille vingt et un et le cinq juillet, dix-huit à heures trente, le conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, se réunit au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire,

Nombre de conseillers en exercice : 11

Présents ou représentés : 10

Nombre de votes : 10

Présents : Jean-Pierre PIC, Philippe SIONNET, Roland JACOB, Anthony SIONNET, Per ONOL LANG, Stéphane FERRIER, Herve GILBERT, Alain FAUST, Nathalie FERRIER ;

Pouvoir de : Michel PIQUEMAL à Jean-Pierre PIC

Absent : Sylvie MATHON

Secrétaire de séance élu : Philippe SIONNET

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Mr le Maire présente le projet de sécurisation du réseau d'alimentation en eau potable de toute la commune par la réfection de la conduite d'amenée de la source de Chas située en zone de glissement et qui subit fréquemment des casses.

Le Conseil Municipal de la Commune de La Grave après délibération, décide :

- D'adopter le projet de travaux de sécurisation du réseau d'eau potable évalué à 1 620 000.00 € HT (détails du coût en annexe 1) ;
- Valide le plan de financement suivant :

		1 620 000.00 € HT
AGENCE DE L'EAU	50%	810 000.00 €
DEPARTEMENT DES HAUTES-ALPES	30%	486 000.00 €
AUTOFINANCEMENT	20%	324 000.00 €

Délibération adoptée à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Le Maire,
Jean-Pierre PIC



Date dépôt Préfecture : 06-07-2021

Date affichage : 07-07-2021